

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-cinq, le 10 avril à 18h05, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle de Spectacle de GRANDVILLARS, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN-SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Thomas BIETRY, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Roland DAMOTTE, Monique DINET, Patrice DUMORTIER, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Daniel FRÉRY, Christian GAILLARD, Jean-Louis HOTTLET, Sandrine JANIAUD LARCHER, Fatima KHELIFI, André KLEIBER, Thierry MARCJAN, Claude MONNIER, Robert NATALE, Gilles PERRIN, Nicolas PETERLINI, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean-Michel TALON, Dominique TRÉLA, Pierre VALLAT et Bernard VIATTE **membres titulaires** et Bernadette BAUMGARNER **membre suppléant**.

Étaient excusés : Mesdames et Messieurs, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Chantal CHAVANNE, Philippe CHEVALIER, Catherine CLAYEUX, Imann EL MOUSSAFER, Gérard FESSELET, Hamid HAMLIL, Michel HOUDELAT, Jean LOCATELLI, Sophie MARKOVIC, Anaïs MONNIER, Emmanuelle PALMA-GERARD, Fabrice PETITJEAN, Christian RAYOT, Virginie REY, et Françoise THOMAS.

Avaient donné pouvoir : Daniel BOUR à Robert NATALE, Anissa BRIKH à Catherine CREPIN, Gérard FESSELET à Bernadette BAUMGARTNER, Jean LOCATELLI à Christian RAYOT, Sophie MARKOVIC à Christian GAILLARD, Emmanuelle PALMA-GERARD à Sandrine JANIAUD LARCHER et Françoise THOMAS à Frédéric ROUSSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 24 mars 2025	Le 31 mars 2025	En exercice	50
		Présents	34
		Votants	39

Le Président, à l'ouverture de la séance, procède à l'appel des conseillers, vérifie l'existence du quorum et proclame la validité de la séance si celui-ci est atteint. Il cite les pouvoirs reçus.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Gilles PERRIN est désigné.

Le Président fait approuver le procès-verbal de la séance précédente et fait prendre note des éventuelles rectifications par le secrétaire de séance.

Il appelle ensuite les affaires inscrites à l'ordre du jour car seules celles-ci peuvent faire l'objet d'une délibération.

2025-03-15A – Budget annexe Pôle touristique de Brebotte – Compte administratif 2024
Rapporteur : Sandrine JANIAUD LARCHER

Vu la délibération 2024-03-15C du 11 avril 2024 adoptant le Budget primitif 2024,

Le budget est présenté en valeurs H.T.

En fonctionnement :

- 74 014,92 € de dépenses
 - 73 502,62 € de recettes
- Soit un résultat fin 2024 de - 512.30 €

En investissement :

- 204 941,12 € de dépenses
- 60 275,00 € de recettes

Soit un résultat fin 2024 de – 144 666,12 € en investissement auquel il convient d'ajouter un excédent d'investissement 2023 de 124 960,26 €, soit un résultat cumulé de – 19 705,86 €.

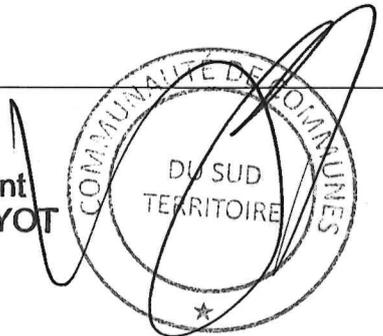
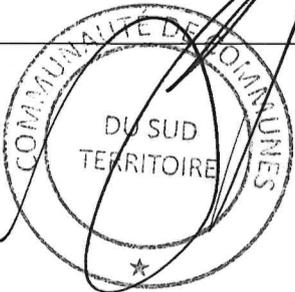
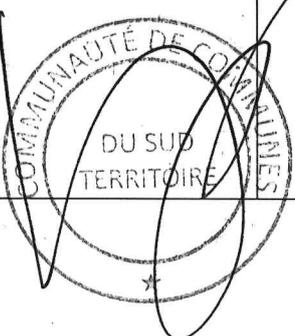
Le solde des restes à réaliser s'élève à 22 720,77 €.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du Président et du compte de gestion du receveur pour l'exercice 2024,

Le Conseil communautaire, en l'absence de Christian RAYOT, et après en avoir débattu à l'unanimité des membres présents, décide :

- **D'adopter le Compte administratif 2024 du Budget annexe Pôle touristique Brebotte**

Annexe : Vue d'ensemble CA

<p>Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.</p>	<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p>  
<p>Et publication ou notification le</p>	<p>MERCREDI 23 AVR. 2025</p>
<p>Le Président, Le Président Christian RAYOT</p> 	



II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	A	74 014,92	G 73 502,62
	B	204 941,12	H 60 275,00

+

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	C	0,00	I 512,30
	D	0,00	J 124 960,26

+

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	278 956,04	= G + H + I + J	259 250,18
---	-----------------	------------	-----------------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	E	0,00	K	0,00
	F	7 729,23	L	30 450,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	7 729,23	= K + L

RESULTAT CUMULE	= A + C + E	74 014,92	= G + I + K	74 014,92
	= B + D + F	212 670,35	= H + J + L	215 685,26
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	286 685,27	= G + H + I + J + K + L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le



ID : 090-249000241-20250410-2025_03_15A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - Pôle touristique Breb...

ARRÊTÉ ET SIGNATURES



Présenté par le PRESIDENT,
A Grandvillars, le 10/04/2025
Le PRESIDENT,

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.
A Grandvillars, le 10/04/2025

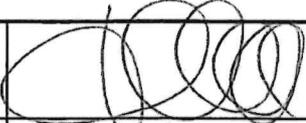
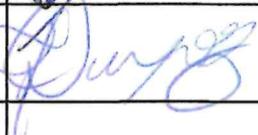
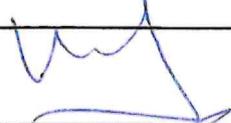
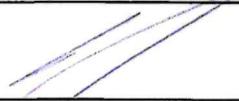
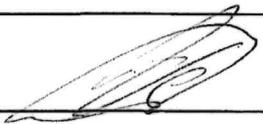
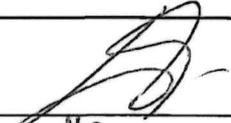
Nombre de membres en exercice : 50
Nombre de membres présents : 34
Nombre de suffrages exprimés : 39
VOTES : Pour : 39
 Contre : 0
 Abstention : 0

Date de convocation : 24/03/2025

Les membres du Conseil Communautaire,

ABDOUN-SONTOT Lounès	
ALEXANDRE Jacques	
BENJAMAA Martine	
CHAVANNE Chantal	
BIETRY Thomas	
BOUR Daniel	
BRIKH Anissa	
CERF Bernard	
CHEVALIER Philippe	
CLAYEUX Catherine	
COURGEY Gilles	
CREPIN Catherine	
DAMOTTE Roland	

ARRETE ET SIGNATURES

DINET Monique	
DUMORTIER Patrice	
DUPREZ Jean-Jacques	
EL MOUSSAFER Imann	
FESSELET Gérard	
FREARD Vincent	
FRÉRY Daniel	
GAILLARD Christian	
HAMLIL Hamid	
HOTTLET Jean-Louis	
HOUDELAT Michel	
JANIAUD LARCHER Sandrine	
KHELIFI Fatima	
KLEIBER André	
LOCATELLI Jean	
MARCJAN Thierry	
MARKOVIC Sophie	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

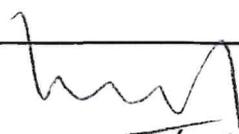
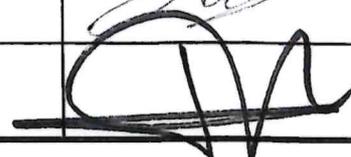
Publié le

Berger
Levrault

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_15A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - Pôle touristique Breb

ARRETE ET SIGNATURES

MONNIER Claude	
MONNIER Anais	
NATALE Robert	
PALMA-GERARD Emmanuelle	
PERRIN Gilles	
PETERLINI Nicolas	
PETITJEAN Fabrice	
PFHURTER Florence	
PHILIPPE Sophie	
PRENAT Annick	
RACINE Jean	
RAYOT Christian	
REY Virginie	
ROUSSE Frédéric	
ROY Lionel	
TALON Jean-Michel	
THOMAS Françoise	

Envoyé en préfecture le 23/04/2025

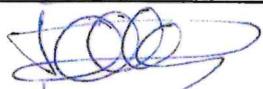
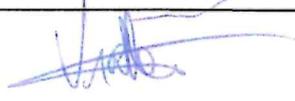
Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le

ID : 090-249000241-20250410-2025_03_15A-BF

Communauté de Communes du Sud Territoire - Pôle touristique Brebo

ARRETE ET SIGNATURES

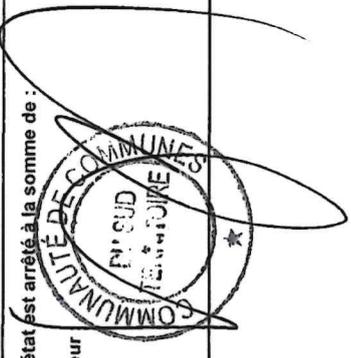
TRÉLA Dominique	
VALLAT Pierre	
VIATTE Bernard	

Certifié exécutoire par le *Président* compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le *23/04/2025*
A DELLE le *17.04.2025*



Date SF	Compte	Opération pour vote	Fonction	Reste à réaliser
Engagement :	10 - EXTENSION AUBERGE DU CANAL BREBOTTE LOT 04 2138		633	2446.47 € 2446.47 €
Engagement :	14 - EXTENSION AUBERGE DU CANAL BREBOTTE LOT 01 2138		633	980.00 € 980.00 €
Engagement :	2 - MOE EXTENSION AUBERGE DU CANAL BREBOTTE 2138		633	515.00 € 515.00 €
Engagement :	3 - EXTENSION AUBERGE DU CANAL BREBOTTE LOT 09 2138		633	348.56 € 348.56 €
Engagement :	7 - EXTENSION AUBERGE DU CANAL BREBOTTE LOT 06 2138		633	3439.20 € 3439.20 €

Le présent état est arrêté à la somme de :
L'ordonnateur



7729.23 €

Envoyé en préfecture le 23/04/2025
Reçu en préfecture le 23/04/2025
Publié le
ID : 090-249000241-20250410-2025_03_15A-BF



N° engagement	Date DA	Désignation	Tiers	Fonction	Reste à réaliser	N° engagement N+1
2	1311 - Subv. transf. Etat et établissements nationaux	DETR 2022 AGRANDISSEMENT Café du	ETAT	633	30450.00 € 30450.00 €	2

Le présent état est arrêté à la somme de :

L'ordonnateur :

30450,00 €



Envoyé en préfecture le 23/04/2025

Reçu en préfecture le 23/04/2025

Publié le



ID : 090-249000241-20250410-2025_03_15A-BF